



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **2 avril 2025 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur les dérogations mineures suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	5 464 437
2024-0077	Numéro d'immeuble :	Chemin Woodard, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>Autoriser l'implantation de la maison unifamiliale existante à 3 mètres d'un secteur de fortes pentes au lieu de 10 mètres, comme indiqué à l'article 6.2, chapitre 8 du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.</p> <p>Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire existant à 5 mètres d'un secteur de fortes pentes au lieu de 10 mètres, comme indiqué à l'article 6.2, chapitre 8 du <i>Règlement de zonage 115-2</i>.</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-woodard/">https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-woodard/</a></p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an 2025.**

Jonathan Fortin, LL.B., OMA  
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques